



International  
Civil Aviation  
Organization

Organisation  
de l'aviation civile  
internationale

Organización de  
Aviación Civil  
Internacional

Международная  
организация  
гражданской  
авиации

منظمة الطيران  
المدني الدولي

国际民用  
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf. : ES AN 1/6 - 0118

le 20 mars 2025

**Objet : Réunion pour la mise en place du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SG/SMO) du Groupe Afrique – océan Indien de planification et de mise en œuvre des systèmes de l'aviation (AASPG) – Nairobi (Kenya)**

**Suite à donner : Confirmer votre participation et vous inscrire en ligne au plus tard le 4 avril 2025**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la réunion extraordinaire de l'APIRG et du RASG-AFI qui s'est tenue le 19 juillet 2024 à Libreville (Gabon) et au cours de laquelle les résultats présentés au Secrétariat ont été passés en revue et la structure organisationnelle de la nouvelle entité née de la fusion, à savoir le Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre des systèmes de l'aviation (AASPG), a été approuvée.

En outre, la réunion conjointe APIRG/27 et RASG-AFI/10 tenue à East London (Afrique du Sud) du 4 au 8 novembre 2024 a approuvé la première édition du Manuel de procédures de l'AASPG afin de permettre un fonctionnement efficace et efficient de l'AASPG qui remplace l'APIRG et le RASG-AFI comme le stipule la Décision 6/02 de la réunion APIRG/27 et RASG-AFI/10. La réunion a également approuvé le futur programme des travaux de l'AASPG et ses organes auxiliaires, leur permettant ainsi de s'acquitter efficacement de leurs missions définies dans la Décision 6/11 de la réunion APIRG/27 et RASG-AFI/10.

Vu ce qui précède, j'ai l'honneur d'inviter votre Administration/organisation à participer à la réunion pour la mise sur pied du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SMO/SG) du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre des systèmes de l'aviation qui se tiendra à Nairobi (Kenya) les **24 et 25 avril 2025**.

Le projet d'ordre du jour et le mandat dudit sous-groupe sont joints en tant qu'appendices A et B, respectivement, à la présente lettre. Dès qu'ils seront finalisés, les notes explicatives de l'ordre du jour et le bulletin d'information de la réunion seront publiés sur les pages web ci-après :

- Bureau ESAF de l'OACI (<https://www.icao.int/esaf/Pages/default.aspx>),
- Bureau WACAF de l'OACI (<https://www.icao.int/wacaf/Pages/default.aspx>).

La réunion se déroulera en anglais et en français avec interprétation simultanée et tous les documents seront disponibles dans ces deux langues.

.../2

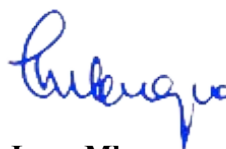
Les Administrations/organisations qui souhaitent présenter des notes de travail lors de la réunion sont priées de les faire parvenir au Secrétariat au plus tard le 4 avril 2025. Elles doivent être rédigées, si possible, en anglais et en français. Les notes parvenues au Secrétariat après ce délai seront distribuées uniquement dans la langue dans laquelle elles ont été soumises.

La réunion de mise sur pied du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SG/SMO) a pour objectifs :

- a) d'examiner le mandat, la composition, les méthodes de travail et le programme de travail du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SG/SMO) ;
- b) de désigner les membres du Sous-groupe SMO ; et d'élire son (sa) Président (e) et son (sa) Vice-président(e) ;
- c) de mettre sur pied le Sous-groupe SMO et de le rendre opérationnel ;
- d) d'examiner les faits récents concernant le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) de l'OACI, le Plan régional de sécurité de l'aviation de la Région AFI (AFI-RASP), et les préoccupations significatives de sécurité dans la Région ;
- e) répertorier les activités devant être coordonnées avec les Sous-groupes IIM et AAO.

Je vous prie de bien vouloir indiquer dans les meilleurs délais, mais au plus tard le **4 avril 2025**, la volonté de votre Administration/organisation de participer à cette réunion. Je vous saurais gré de bien vouloir veiller à ce que des experts ayant les qualifications et l'expérience requises en gestion et supervision de la sécurité figurent dans votre délégation. Les participants sont invités à s'inscrire en ligne en utilisant ce lien : <https://www.icao.int/ESAF/Pages/AASPG-2025.aspx>. Étant donné que les documents ne seront pas fournis en papier, les participants sont exhortés à se munir de leurs ordinateurs portables lors de la réunion.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



**Lucy Mbugua**  
**Directrice régionale**

**Réunion pour la mise sur pied du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité du Groupe Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre des systèmes de l'aviation (AASPG) – Nairobi, Kenya**

**APPENDICE A – PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**Point 1 :** Examen et adoption de l'ordre du jour,

**Point 2 :** Examen du mandat, de la composition, des méthodes de travail et du programme de travail du Sous-groupe de gestion et de supervision de la sécurité (SG/SMO).

**Point 3 :** Désignation des membres du Sous-groupe SMO, et élection du (de la) Président(e) et du (de la) Vice-président(e) du Sous-groupe.

**Point 4 :** Création et mise en œuvre opérationnelle du Sous-groupe.

**Point 5 :** Examen de l'évolution récente du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) de l'OACI, du Plan régional de sécurité de l'aviation de la Région AFI et des préoccupations significatives de sécurité de la Région AFI.

5.1 Examen de l'évolution récente du GASP et du RASP de la Région AFI

5.2 Préoccupations significatives de sécurité de la Région AFI

5.3 Autres initiatives en matière de sécurité

**Point 6 :** Activités devant être coordonnées avec les sous-groupes IIM et AAO

**Point 7 :** Questions diverses

**Point 8 :** Projet de conclusions et de décisions de la première réunion du Sous-groupe SMO

## **APPENDICE B**

### **MANDAT DU SOUS-GROUPE DE GESTION ET DE SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ (SG/SMO)**

#### **Mandat**

Le SG/SMO est établi et mandaté par l'AASPG pour favoriser la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et mener des activités spécifiques visant à permettre à l'AASPG de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités dans les domaines de la gestion et de la supervision de la sécurité.

#### **Missions principales**

Pour s'acquitter de ses missions, le Sous-groupe, sous la direction de l'AASPG :

- a) Appuie la mise en œuvre par les États du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP, Doc 10004), en tenant compte des éléments du Plan mondial pour la sûreté de l'aviation (GASep) et en garantissant une coordination et une coopération efficaces entre tous les États et toutes les parties prenantes ;
- b) Exécute des projets de mise en œuvre dans les domaines de la gestion et de la supervision de la sécurité, sur la base du Plan mondial de sécurité de l'aviation (GASP), de la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASR), et conformément aux objectifs de performance régionaux afin d'aider les États à mettre en œuvre les SARP et satisfaire les exigences régionales ;
- c) Prend les mesures nécessaires pour l'élaboration cohérente de systèmes d'aviation nationaux dans la Région AFI, afin de faciliter la réalisation de l'objectif de continuité du système de navigation aérienne, d'interopérabilité et d'harmonisation au sein de la Région et avec d'autres régions ;
- d) Assure le suivi des activités liées au RASP-AFI, le cas échéant ;
- e) Recueille et analyse des données et des informations sur la sécurité dans la Région ; propose des initiatives pour améliorer la sécurité ; rend compte des avancées et des difficultés qui dépassent ses capacités.

#### **Tâches**

- a) Coordonner et diriger les réunions du Sous-groupe SMO ;
- b) Superviser les performances des équipes de projet relevant du Sous-groupe SMO et fournir des orientations ;
- c) Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre par les États de plans d'action visant à atténuer les risques de sécurité, en tenant compte du niveau de mise en œuvre effective des aspects essentiels des systèmes de supervision de la sécurité et des progrès accomplis dans son amélioration ;
- d) Analyser les informations relatives à la sécurité et les risques pour l'aviation civile au niveau régional et évaluer les plans d'action élaborés dans la région pour faire face aux risques ;
- e) Surveiller les principaux risques de sécurité auxquels la Région fait face et en rendre compte suivant une approche guidée par les données et définir les priorités régionales et le programme de travail connexe sur la base du GASP ;

- f) Suivre la mise en œuvre du RASP-AFI, en rendre compte et proposer des mesures pour l'améliorer sur la base des priorités définies dans la Région ;
- g) Analyser les informations relatives à la sécurité et les risques pour l'aviation civile au niveau régional et évaluer les plans d'action élaborés dans la Région pour faire face aux risques ;
- h) Recenser et rendre compte des problèmes qui se posent au niveau régional ainsi que toute nouvelle difficulté en matière de sécurité qui compromettent la mise en œuvre par les États des dispositions mondiales de l'OACI et des mesures prises ou recommandées pour y remédier efficacement ;
- i) Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre par les États de plans régionaux et nationaux de sécurité de l'aviation (NASP) ;
- j) Accompagner les États et les organisations régionales dans la mise en œuvre d'initiatives de renforcement de la sécurité afin de faire face aux difficultés relevées en la matière ;
- k) Coordonner avec les sous-groupes IIM et AAO les aspects liés à la sécurité du système de navigation aérienne dans la Région ;
- l) Procéder à des évaluations exhaustives et des mises à jour de toutes les conclusions et décisions de l'AASPG qui sont applicables au Sous-groupe SMO afin de pérenniser leur pertinence.

### **Méthodes de travail**

- a) Le Sous-groupe se réunit au moins une fois l'an en tenant compte du calendrier des autres activités de l'AASPG. Entre les réunions, il utilise les moyens de communication électronique disponibles, notamment la téléconférence, pour préparer et faire avancer ses activités, informer ses membres sur les questions qui les préoccupent, et examiner des questions spécifiques.
- b) Étant donné que le Sous-groupe défend les intérêts de la Région et que tous les États membres de l'AASPG ne sont pas nécessairement représentés au sein d'un Sous-groupe, les représentants des États participants devront travailler davantage en tant qu'experts dans leurs domaines respectifs, contrairement aux délégués qui participent uniquement dans l'intérêt de leurs États. Tout en faisant preuve de la conscience professionnelle requise et sans préjudice de la souveraineté et de l'intégrité des États, le Sous-groupe travaille avec un minimum de formalités pour faciliter une exécution efficace.

### **Composition**

Le Sous-groupe SMO est composé d'experts possédant les qualifications et l'expérience requises dans au moins un des domaines techniques de l'aviation pour lesquels le Sous-groupe concerné est compétent. Pour faciliter l'approche axée sur les priorités, la continuité et l'expertise appropriée, les États et les organisations internationales visés par l'AASPG nomment des représentants au sein des sous-groupes et fournissent des informations sur leurs qualifications et leur expérience (CV), permettant ainsi aux sous-groupes respectifs de tirer le meilleur parti de l'expertise mise à leur disposition et pour laquelle ils sont sélectionnés et connaissent bien les domaines considérés.

## **Modèle de programme de travail pour les réunions du Sous-groupe SMO**

Le programme de travail du Sous-groupe SMO est élaboré sur la base de l'ordre du jour générique type ci-après.

<b>Point #</b>	<b>Description</b>
<b>Point 1 :</b>	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
<b>Point 2 :</b>	État d'avancement de l'exécution des Conclusions et des Décisions des réunions du Sous-groupe SMO et de l'AASPG applicables au Sous-groupe
<b>Point 3 :</b>	Réalisation dans le domaine de la gestion et de la supervision de la sécurité
<b>Point 4 :</b>	Préoccupations significatives de sécurité
<b>Point 5 :</b>	Activités devant être coordonnées avec les sous-groupes IIM et AAO
<b>Point 6 :</b>	Difficultés de mise en œuvre rencontrées par le Sous-groupe
<b>Point 7 :</b>	Propositions de recommandations/mesures à adopter par le siège de l'OACI
<b>Point 8 :</b>	Examen du mandat, de la composition et du futur programme de travail du Sous-groupe SMO
<b>Point 9 :</b>	Questions diverses
<b>Point 10 :</b>	Projet de conclusions/décisions de la réunion du Sous-groupe SMO